

Nucléaire | L'énergéticien public *Korea Hydro and Nuclear Power* (KHNP) a remis en service son réacteur Kori-2, inauguré en 1983, après un processus de rénovation des infrastructures et d'inspections de sécurité intervenu après l'expiration de sa licence d'exploitation initiale de 40 ans. Cette décision marque la première extension de la durée de vie d'un réacteur en Corée du Sud dans le cadre réglementaire actuel, alors que neuf autres réacteurs verront leurs licences expirer à l'horizon 2030, dont Kori-3 et Kori-4. L'administration du Président Jae-myung Lee avait initialement exprimé des réticences quant à l'augmentation des capacités nucléaires, avant de rejoindre l'opinion publique et de reprendre les projets de construction de nouveaux réacteurs. À l'occasion de la visite d'État française, la France et la Corée du Sud ont convenu d'approfondir leur coopération stratégique dans le nucléaire. En particulier, *KHNP* et *Orano* ont signé un protocole d'accord couvrant l'ensemble du cycle du combustible nucléaire, visant à renforcer la stabilité de la chaîne d'approvisionnement et à consolider leurs positions sur le marché mondial de l'énergie nucléaire. Cet accord prévoit aussi une coopération technique avec *Framatome*.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tokyo

Rédaction : SER de Tokyo et SE de Séoul

Abonnez-vous : tokyo@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.